

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 4 juillet 2011, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Réjean Rodier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1 M. André Parenteau
Siège # 2 M. Bertrand Parenteau
Siège # 3 M. Sylvain Paul
Siège # 5 Mme Nancy Letendre

Les conseillers, M. Daniel Courchesne et M. Robert Boucher, sont absents à cette séance du conseil.

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2011-07-119)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en ajoutant le point suivant à l'item *Varia* et en laissant celui-ci ouvert à d'éventuels ajouts :

34. a) Échelles C.E. Thibault : Inspection et réparation des échelles, facture au montant de 241,52 \$ taxes incluses

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2011
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juin 2011
5. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal (au 30 juin 2011)
 - Dépôt du rapport du Service incendie (au 30 juin 2011)
6. Suivi au procès-verbal
 - Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de mai 2011 : 101,10 sur 80
 - Coût des trois dernières élections municipales (2005 – 2009 et 2011)
 - Travaux d'entretien des chemins coupe-feux et des montées de fossé au Parc du Sanctuaire
 - Lettre et pétition de plusieurs résidents concernant la circulation de véhicules lourds sur le 5^{ième} Rang
 - Site Web municipal
7. F.Q.M. : Remboursement des frais de déplacement au maire pour la formation *Code sur l'éthique et la déontologie*, le 18 juin 2011, à Saint-Wenceslas, au montant de 44,52 \$
8. F.Q.M. : Inscriptions au Congrès annuel, les 29 et 30 septembre et 1^{er} octobre 2011, à Québec, au montant de 575 \$ plus taxes par personne

9. Performance Informatique : Achat et installation de l'ordinateur pour la secrétaire-réceptionniste, facture au montant de 1 023,05 \$ taxes incluses
10. Municipalité de Saint-Germain : Entraide Service incendie, le 8 juin 2011, facture au montant de 286,65 \$
11. Municipalité de Saint-Germain : Service incendie, utilisation des pinces de désincarcération, accident survenu le 12 juin 2011, facture au montant de 755,33 \$
12. Fête Nationale de la St-Jean-Baptiste : Autoriser le paiement des factures au montant de 2 533,17 \$
13. Vacances annuelles du bureau municipal
14. Application du droit supplétif pour les mutations immobilières: Décès des conjoints
15. Avis de motion : Projet de règlement numéro 438-11 en amendement au règlement numéro 435-11 sur le traitement des élus municipaux
16. Avis de motion : Projet du règlement 439-11 en amendement au règlement de zonage en vigueur concernant les marges de recul avant des terrains situés dans une courbe
17. Abroger la résolution portant le numéro 2011-06-118 sur l'adoption du deuxième projet du règlement 439-11
18. Adoption : Deuxième projet du règlement 439-11 en amendement au règlement de zonage en vigueur concernant les marges de recul avant des terrains situés dans une courbe
19. Nomination de l'aviseur légal pour représenter la municipalité devant la Commission des lésions professionnelles
20. Approbation de la liste de destruction présentée par HB Archivistes pour l'année 2011
21. Autoriser la directrice générale à prélever les frais de poste pour courrier recommandé aux résidants concernés
22. MRC de Drummond : Résolution d'intention pour adhérer au projet d'implantation d'un Campus universitaire UQTR
23. MRC de Drummond : Protocole d'entente intermunicipale concernant les services en inspection en matière de cours d'eau en vertu de la *Loi sur les compétences municipales du Québec*
24. MRC de Drummond : Projet d'entente pour la fourniture de personnel et d'équipement pour des interventions impliquant des matières dangereuses et l'utilisation de la remorque Haz-Mat
25. Travaux de réfection d'asphalte : Soumissions reçues
26. Immeuble situé sur la rue Joseph, lot 86-P : Demande pour autoriser les travaux d'une entrée d'eau au réseau d'aqueduc municipal
27. Fossé municipal sur le 2^e Rang : Prix reçus et autorisation d'effectuer les travaux de nettoyage
28. Terrain des loisirs et chemin du Golf : Coupe d'arbres
29. Club Moto Drummondville : Demande d'abolir le tarif pour la signalisation
30. Journée de la Culture : Autoriser un montant de 300 \$ pour l'organisation des retrouvailles des élèves de 1961-1962, rencontre prévue le 2 octobre 2011, à la salle municipale

31. Résidant du 1871-A : Demande pour l'envoi d'une lettre d'invitation aux athlètes majoritiques pour souligner leur implication depuis cinq ans et signature du livre d'or de la municipalité par des professionnels du Hockey
32. COGESAF : Demande d'appui pour l'augmentation du financement statutaire des organismes de bassins versants du Québec
33. Adoption des comptes à payer
34. Varia
35. Correspondance
 - Personne responsable : Compte-rendu de la journée pour la Fête Nationale de la St-Jean-Baptiste
36. Période de questions
37. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2011-07-120)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture incluant les corrections apportées à cette séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-121)

3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2011

Il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2011 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-122)

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juin 2011

Il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juin 2011 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur municipal au 31 mai 2011
- Rapport du service incendie au 31 mai 2011

6. Suivi au procès-verbal

Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de mai 2011

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les membres de ce conseil que les tests de Trihalométhane pour le mois de mai 2011, sont de 101,10 sur 80.

Coût des trois dernières élections municipales (2005 – 2009 – 2011)

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes du coût des trois dernières élections municipales comme suit :

Année	Salaires	Formations	Fournitures	Total
2005	2 767,81 \$	153,50 \$	3 639,33 \$	6 560,64 \$
2009	2 840,34 \$	224,76 \$	3 833,33 \$	6 898,43 \$
2011	6 823,01 \$		3 833,33 \$	10 656,34 \$

Travaux d'entretien des chemins coupe-feux et des montées de fossé au Parc du Sanctuaire

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes que des travaux d'entretien des chemins coupe-feux et des montées de fossé doivent être effectués au Parc du Sanctuaire. La municipalité est à la recherche de personnes intéressées à effectuer ces travaux. Celles-ci pourront conserver le bois coupé et les matières ligneuses. La priorité sera donnée aux résidents.

Les personnes intéressées doivent fournir tous les équipements requis pour la coupe et la manipulation du bois. Toutes les autres clauses exigibles par la municipalité sont disponibles en communiquant au bureau sur les heures d'ouverture. Les personnes peuvent donner leur nom au bureau municipal. Un communiqué sera publié dans le journal *Entre Nous et Vous* en septembre 2011.

Lettre et pétition de plusieurs résidents concernant la circulation de véhicules lourds sur le 5^{ème} Rang

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes que la municipalité a reçu une lettre accompagnée d'une pétition des résidents du 5^{ème} Rang, à l'effet qu'ils ne peuvent plus tolérer la circulation abusive de véhicules lourds depuis quelques semaines. Les camions de la compagnie Excavation Mc BM Inc. circulent sur le 5^{ème} Rang et la route Chagnon pour se rendre à Drummondville.

Des informations ont été prises auprès du ministère des Transports du Québec pour savoir si la municipalité peut empêcher cette circulation. Celle-ci ne peut enclaver une compagnie sur le 5^{ème} Rang. La municipalité peut adopter un règlement sur la circulation des véhicules lourds.

Site Web de la municipalité

La directrice générale, Mme Hélène Ruel, informe les personnes présentes que certains règlements, les procès-verbaux 2011 et l'ordre du jour sont maintenant disponibles sur le site Web de la municipalité. Plusieurs autres informations seront disponibles dans l'année.

(2011-07-123)

7. F.Q.M. : Remboursement des frais de déplacement du maire pour la formation Code sur l'éthique, le 18 juin 2011, au montant de 44,52 \$

Attendu que le maire, M. Réjean Rodier, a assisté à la formation obligatoire *Code sur l'éthique et la déontologie*, le 18 juin 2011, à Saint-Wenceslas;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de rembourser les frais de déplacement du maire, au montant de 44,52 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-124)

8. F.Q.M. : Inscriptions au Congrès annuel, les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre 2011, à Québec, au montant de 575 \$ par personne

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalités tiendra son congrès annuel les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre 2011, à Québec;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

Le conseiller, M. Sylvain Paul, demande le vote.

Le maire, M. Réjean Rodier, demande aux membres présents de voter sur la proposition du conseiller, M. André Parenteau, d'accepter que le maire assiste au Congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités :

Les conseillers, M. Bertrand Parenteau et M. André Parenteau, votent **pour** la présence du maire au congrès. Le conseiller, M. Sylvain Paul, vote **contre**. La conseillère, Mme Nancy Letendre, vote **pour**. (3 **pour** et 1 **contre**)

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser le maire, M. Réjean Rodier, et la conseillère, Mme Nancy Letendre, d'assister au Congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités, les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre 2011, à Québec.

Les frais de représentation sont à la charge de la municipalité.

Adoptée à la **majorité** des conseillers présents.

(2011-07-125)

9. Performance Informatique : Achat et installation de l'ordinateur pour la secrétaire-réceptionniste, facture au montant de 1 023,05 \$ taxes incluses

Attendu la résolution numéro 2011-06-087 autorisant l'achat d'un nouvel ordinateur pour le poste de secrétaire-réceptionniste;

Attendu que la compagnie Performance Informatique a procédé à l'installation de cet ordinateur;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie Performance Informatique, de la facture numéro 14458, au montant de 1 023,05 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-126)

10. Municipalité de Saint-Germain : Entraide Service incendie, le 8 juin 2011, facture au montant de 286,65 \$

Il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'autoriser le versement à la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, au montant de 286,65 \$, de la facture numéro 201132159, pour l'entraide du service incendie concernant le déclenchement du système d'alarme-incendie au 535, rue Lecavalier, le 8 juin 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-127)

11. Municipalité de Saint-Germain : Service incendie, utilisation des pinces de désincarcération, accident survenu le 12 juin 2011, facture au montant de 755,33 \$

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement à la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, au montant de 755,33 \$, de la facture numéro 201132204, pour l'utilisation des pinces de désincarcération du service incendie, suite à l'accident mortel survenu à l'intersection de la route Tessier et du boulevard Lemire, le 12 juin 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-128)

12. Fête Nationale de la St-Jean-Baptiste : Autoriser le paiement des factures au montant de 2 533,17 \$

Attendu que la municipalité a reçu plusieurs factures concernant la Fête Nationale de la St-Jean-Baptiste, tenue le 23 juin 2011, présentées comme suit : (taxes incluses)

M. Gérard Fréchette, personne responsable de l'organisation (déplacement pour permis, achats matériel pour enfants)	78,57 \$
20-100 Disco Mobile	1 725,96 \$
Amusement Drummond	541,14 \$
Société St-Jean-Baptiste	187,50 \$
Gestion Autodrome Drummond	113,93 \$

Attendu la discussion des membres présents du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'autoriser le versement à M. Gérard Fréchette et aux compagnies identifiées ci-haut, au montant total de 2 647,10 \$. Il reste à recevoir la facture de la compagnie Sécurité ABCO.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-129)

13. Vacances annuelles du bureau municipal

Attendu que la municipalité désire permettre une période de vacances à son personnel durant la saison estivale;

Attendu que la plupart des citoyens sont en vacances compte tenu du peu d'achalandage durant cette période;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 22 juillet au 7 août 2011 inclusivement pour tous les employés et cadres.

L'inspecteur municipal, Mme Lise Parent, sera en vacances du 15 juillet au 7 août 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-130)

14. Application du droit supplétif pour les mutations immobilières: Décès des conjoints

Attendu la résolution numéro 03-07-06 concernant l'application du droit supplétif adoptée en 2003;

Attendu qu'en vertu de l'article 20.1, troisième alinéa de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières*, la municipalité peut prévoir que le droit supplétif n'a pas à être payé dans les cas de décès d'un conjoint;

Attendu la discussion des membres présents du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Hélène Ruel, à **ne pas appliquer le droit supplétif** au montant de 200 \$ et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2011, lorsque survient un acte notarié impliquant le **décès d'un conjoint** et d'effectuer le remboursement aux résidents touchés par cette procédure et dont les contrats ont été signés après cette date.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-131)

15. Avis de motion : Projet de règlement numéro 438-11 en amendement au règlement numéro 435-11 sur le traitement des élus municipaux

Attendu la discussion des membres présents du conseil à ce sujet;

Le maire, M. Réjean Rodier, demande aux membres présents de voter sur ce point :

Le conseiller, M. André Parenteau, vote **pour** la procédure d'adoption du projet de règlement numéro 438-11. La conseillère, Mme Nancy Letendre, vote **contre**. Les conseillers, M. Bertrand Parenteau et M. Sylvain Paul, votent **contre**. (3 contre et 1 pour)

Le maire, M. Réjean Rodier, précise que son offre est finale.

L'**avis de motion** n'est pas donné et la procédure d'adoption est refusée par la **majorité** des conseillers présents.

(2011-07-132)

16. Abroger la résolution portant le numéro 2011-06-118 sur l'adoption du deuxième projet du règlement 439-11

Attendu que, pour des raisons administratives, la municipalité doit abroger la résolution numéro 2011-06-18 concernant l'adoption du deuxième projet du règlement 439-11, le 28 juin 2011;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'abroger la résolution 2011-06-118 et de reprendre la procédure d'adoption.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-133)

17. Avis de motion : Projet du règlement 439-11 en amendement au règlement de zonage en vigueur concernant les marges de recul avant des terrains situés dans une courbe

Avis de motion est donné par le conseiller, M. André Parenteau, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption du règlement numéro 439-11 en amendement au règlement de zonage en vigueur concernant les marges de recul avant des terrains situés dans une courbe. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit.

(2011-07-134)

18. Adoption : Deuxième projet du règlement numéro 439-11

**AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE EN VIGUEUR
CONCERNANT LES MARGES DE REcul AVANT DES
TERRAINS SITUÉS DANS UNE COURBE**

Attendu l'adoption par la municipalité du règlement de zonage numéro 382-05;

Attendu que la municipalité doit apporter un amendement au règlement de zonage concernant les marges de recul avant pour les terrains situés dans une courbe;

Attendu qu'un avis de motion a dûment été donné le 4 juillet 2011 par le conseiller, M. André Parenteau;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu qu'un **deuxième projet** de règlement, portant le numéro **439-11** soit et est adopté; et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

ARTICLE 1

A l'article 5.5, ajouter le paragraphe suivant :

5.5.5.4

Dans tous les cas où des bâtiments principaux sont érigés sur des terrains situés dans une courbe, la marge de recul avant doit être égale à une des deux marges déjà établies par des bâtiments construits de chaque côté.

ARTICLE 4

Le présent amendement entre en vigueur conformément à la loi.

M. Réjean Rodier
Maire

Mme Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

(2011-07-135)

19. Nomination de l'aviseur légal pour représenter la municipalité devant la Commission des lésions professionnelles

Attendu la résolution numéro 2011-06-093 concernant les représentations de la municipalité devant la Commission des lésions professionnelles;

Attendu que la Commission des lésions professionnelles a cédé la date d'audition le 13 septembre 2011 pour le dossier concernant l'ancienne directrice générale;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de nommer Me Jean-Frédéric Bleau, et d'autoriser celui-ci à effectuer les représentations nécessaires dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-136)

20. Approbation de la liste de destruction présentée par HB Archivistes pour l'année 2011

Attendu que la firme HB archivistes a soumis la liste de destruction des documents de la municipalité;

Attendu que les membres de ce conseil ont pris connaissance de cette liste;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu que, suite à la vérification de la liste de destruction soumise par la firme HB archivistes snc, la directrice générale est autorisée à procéder à l'élimination des documents. Celle-ci effectuera une dernière vérification avant l'élimination des documents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-137)

21. Autoriser la directrice générale à prélever les frais de poste pour courrier recommandé aux résidants concernés

Attendu que, pour certains dossiers, la municipalité débourse des frais de poste pour des courriers recommandés;

Attendu qu'en vertu du Code municipal du Québec, la municipalité peut autoriser par résolution la directrice générale à prélever un montant pour couvrir les frais de poste;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser la

directrice générale, Mme Hélène Ruel, à charger les frais pour courrier recommandé aux résidants touchés par cette procédure administrative.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-138)

22. MRC de Drummond : Résolution d'intention pour adhérer au projet d'implantation d'un Campus universitaire UQTR

Attendu que la MRC de Drummond demande aux municipalités de clairement manifester leur appui et leur soutien financier au projet d'implantation d'un Campus de l'UQTR à Drummondville;

Attendu que ce projet bénéficierait aux populations tant urbaines que rurales sur le territoire de la MRC de Drummond;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu de **signifier l'intention** de la municipalité **d'adhérer** au projet d'implantation d'un Campus de l'UQTR à Drummondville et de prévoir un budget annuel d'un montant de 1 822,91 \$ et ce, à compter de l'année 2012, pour une durée de cinq (5) ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-139)

23. MRC de Drummond : Protocole d'entente intermunicipale concernant les services en inspection en matière de cours d'eau en vertu de la Loi sur les compétences municipales du Québec

Attendu que la municipalité demande à la MRC de Drummond de signer une nouvelle entente concernant des services d'inspection en matière de cours d'eau;

Attendu que telle entente remplacerait toute autre entente antérieure de même nature;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

Le maire, M. Réjean Rodier, demande aux membres présents de voter sur l'acceptation du protocole d'entente avec la MRC de Drummond :

Le conseiller, M. André Parenteau, vote **pour**. La conseillère, Mme Nancy Letendre, vote **contre**. Les conseillers, M. Bertrand Parenteau et M. Sylvain Paul, votent **contre**. (3 contre et 1 pour)

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu **de ne pas signer** le protocole d'entente sur les services d'inspection de la MRC de Drummond en matière de cours d'eau pour la partie de la compétence qui relève de la municipalité locale. L'inspecteur municipal demeure la *personne désignée* pour l'inspection des cours d'eau pour la municipalité.

Adoptée à la **majorité** des conseillers présents.

(2011-07-140)

24. MRC de Drummond : Projet d'entente pour la fourniture de personnel et d'équipement pour des interventions impliquant des matières dangereuses et l'utilisation de la remorque Haz-Mat

Attendu que la MRC de Drummond présente un projet d'entente pour l'utilisation et le partage des coûts de la remorque Haz-Mat et des équipements opérés par les services d'urgence de la Ville de Drummondville en présence de matières dangereuses;

Attendu la résolution numéro 20101206-32 adoptée par le conseil de la municipalité le 6 décembre 2010 à l'effet de participer à l'offre de la MRC de Drummond;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le maire, M. Réjean Rodier, et la directrice générale, Mme Hélène Ruel, à signer, pour et au nom de la municipalité tous documents nécessaires ou utiles à la réalisation de la présente résolution, incluant le protocole d'entente intermunicipale relatif à l'utilisation et au partage des coûts de la remorque et des équipements.

Ce coût sera calculé au prorata de la population incluant les assurances et se chiffre au montant d'environ 435 \$ par année. Ce montant n'inclut pas la répartition des coûts d'opération pour une intervention impliquant des matières dangereuses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-141)

25. Travaux de réfection d'asphalte : Soumissions reçues

Attendu la résolution numéro 2011-06-103 déléguant la directrice générale à procéder aux appels d'offres afin de respecter la *Loi sur l'adjudication des contrats municipaux* et la *Politique de gestion contractuelle*;

Attendu que la municipalité a procédé par appel d'offres sur invitation écrite auprès de fournisseurs pour des travaux de réfection d'asphalte;

Attendu que la municipalité a reçu les soumissions suivantes : (avant taxes)

Compagnie	Coût total des travaux
Pavage Drummond Inc.	73 537,50 \$
Sintra Inc.	68 987,00 \$
Smith Asphalte Inc.	75 894,96 \$

Attendu que toutes les soumissions sont conformes au cahier de charge et aux exigences de l'appel d'offres;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'adjuger le contrat à la compagnie Sintra Inc., au montant de 68 987 \$ taxes en sus, pour les travaux de réfection d'asphalte sur la route Chagon, sur une distance de 1 500 mètres et d'une épaisseur de 1 ½ pouces.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-142)

26. Immeuble situé sur la rue Joseph, lot 86-P : Demande pour autoriser les travaux d'une entrée d'eau au réseau d'aqueduc municipal

Attendu que la municipalité a reçu une demande du propriétaire de l'immeuble situé sur la rue Jacques, pour autoriser le branchement au réseau d'aqueduc pour une nouvelle construction résidentielle;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser les travaux de branchement au réseau d'aqueduc pour l'immeuble situé sur la rue Joseph, lot 86-P. Les travaux d'excavation effectués sont au frais du propriétaire de l'immeuble.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-143)

27. Fossé municipal sur le 2^e Rang : Prix reçus et autorisation d'effectuer les travaux de nettoyage

Attendu que la municipalité doit procéder au nettoyage du fossé municipal sur le 2^{ième} Rang, sur une longueur de 523 mètres;

Attendu la résolution numéro 2011-06-105 demandant de vérifier auprès des compagnies le taux horaire d'une pelle mécanique et le coût du transport de machinerie;

Attendu que la municipalité a reçu le taux horaire et le coût du transport des compagnies suivantes :

Compagnie	Taux horaire / pelle	Transport
Excavation Jacques Mélançon	120 \$ / heure	60 \$
Clément Forcier	130 \$ / heure	160 \$

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'autoriser les travaux de nettoyage du fossé municipal sur le 2^{ème} Rang sur une longueur de 523 mètres. Ces travaux seront effectués par la compagnie Excavation Jacques Mélançon Inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-144)

28. Terrain des loisirs et chemin du Golf : Coupe d'arbres

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil.

(2011-07-145)

29. Club Moto Drummondville : Demande d'abolir le tarif pour la signalisation

Attendu que la municipalité facture un tarif au Club Moto Drummondville pour l'installation et l'enlèvement des panneaux de signalisation;

Attendu que le Club Moto Drummondville demande l'abolition du tarif pour la signalisation aux traverses des routes sur le territoire de la municipalité;

Attendu que l'A.R.D.A.D. installe et enlève ses panneaux de signalisation au début et à la fin de chaque saison hivernale et qu'aucun frais n'est facturé par la municipalité;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu de proposer au Club Moto Drummondville d'installer et d'enlever ses panneaux de signalisation aux traverses des routes, au début et à la fin de chaque saison hivernale afin d'éviter des frais de la part de la municipalité.

Pour la saison hivernale de l'année 2010 – 2011, des frais sont chargés par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-146)

30. Journée de la Culture : Autoriser un montant de 300 \$ pour l'organisation des retrouvailles des élèves de 1961-1962, le 2 octobre 2011, à la salle municipale

Attendu la résolution numéro 2011-06-110 proclamant la Journée de la Culture;

Attendu que M. Gérard Fréchette demande une contribution financière au montant de 300 \$ pour l'organisation des retrouvailles des élèves de 1961-1962 dans le cadre de la Journée de la Culture;

Attendu que ce montant est déjà budgétisé en 2011;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser la tenue de l'activité pour les retrouvailles des élèves de 1961-1962, le 2 octobre 2011, à la salle municipale. Les montants seront remboursés sur présentation de factures seulement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-07-147) **31. Résidant du 1871-A : Demande pour l'envoi d'une lettre d'invitation aux athlètes majoriquois pour souligner leur implication depuis cinq ans et signature du livre d'or de la municipalité par des professionnels du Hockey**

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil.

(2011-07-148) **32. COGESAF : Demande d'appui pour l'augmentation du financement statutaire des organismes de bassins versants du Québec**

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil.

(2011-07-149) **33. Présentation et approbation des comptes à payer**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 436-11 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Bell Mobilité	Cellulaire service incendie	40,92 \$
Hydro-Québec	Électricité pour les luminaires de rues	835,73 \$
Hydro-Québec	Électricité Parc du Sanctuaire	279,29 \$
Interconnexions	Modifications système téléphonique & formation d.g.	96,84 \$
Les Réseaux de l'Alliance	Internet pour bureau	99,40 \$
MRC de Drummond	Élimination déchets pour mai 2011 (43,62 tonnes)	2 750,07 \$
Unité régionale loisir	Souper-reconnaissance Prix Dollard-Morin - 2 billets	24,00 \$
Visa Desjardins	Formation maire Code éthique & frais annuels	131,14 \$
Total des dépenses autorisées:		4 257,39 \$

SALAIRES NETS PAYÉS EN JUIN 2011

Employé cadre	Salaires pour le mois de juin 2011	2 846,06 \$
Employés	Salaires pour le mois de juin 2011	6 791,65 \$
		9 637,71 \$

DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL

20-100 Disco-Mobile	Disco-Mobile - Fête Nationale St-Jean-Baptiste	1 725,96 \$
Amusement Drummond	Chapiteau - Fête Nationale St-Jean-Baptiste	541,14 \$
Échelles C.E. Thibault Inc.	Inspection et réparation échelles SSI	241,52 \$
Fréchette, Gérard	Organisation Fête nationale - remb. factures	78,57 \$
G. Autodrome Drummond	Mascotte Fête Nationale de la St-Jean	113,93 \$
Infotech Inc.	Installation poste Sygem nv ordinateur	56,96 \$
Les Entreprises Bourget	Stabilisant pour routes gravelées	2 784,78 \$
Municipalité de St-Germain	Entraide camion-citerne & 3 pompiers 8 juin 2011	286,65 \$
Municipalité de St-Germain	Pincés de désincarcération, accident 12-6-2011	755,33 \$
Performance Informatique	Ordinateur pour secrétaire-réceptionniste	1 023,05 \$
Régie intermunicipale	Cueillette et transport des déchets	1 940,81 \$
Ruel, Hélène	Immatriculation nouvelle remorque	67,65 \$
Société St-Jean-Baptiste	Matériel pour enfants - Fête Nationale St-Jean-Baptiste	187,50 \$
		9 803,85 \$

DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 4 JUILLET 2011

Agrilait coopérative	25 sacs d'asphalte froide	233,09 \$
Agence Revenu Canada	Remises DAS - juin 2011	1 122,30 \$
Claude Joyal Inc.	Pièce pour tracteur <i>Kubota</i>	31,58 \$
CSE Incendie & Sécurité	Calibration des 7 appareils respiratoires	910,09 \$
D.L. Usinage	Réparation jeux sur terrain des loisirs	39,87 \$
D.L. Usinage	Un capuchon tuyau, un grillage fenêtre, réparer outil	56,96 \$
D.M.A. Inc.	20 pieds tuyaux 18" et 2 collets - terrain salle	252,57 \$
Gaz Excel	Essence camion municipal	133,00 \$
Gaz Excel	Essence camion autopompe (15 mai 2011)	40,00 \$
Gaz Excel	Essence tracteur à pelouse - Parc du Sanctuaire	50,67 \$
Imprimerie Therrien	1 000 enveloppes avec logo municipalité	318,99 \$
Jean-Paul Blanchard & Fils	Récupération juin 2011 (9,02 tonnes)	1 002,54 \$
Ju Houle Inc.	Compteur d'eau et filage	340,62 \$
Laboratoires SM	Analyses d'eau Trihalométhanes	57,70 \$
Lachapelle, Sylvain	Location de bureau - versement mensuel	166,67 \$
Loisirs St-Majorique	Entente pour non-résidants	962,00 \$
Mégaburo	6 rubans pour emballage	12,13 \$
MRC de Drummond	Tri et traitement des matières recyclables - mai 2011	228,72 \$
MRC de Drummond	Quote-part - juillet 2011	3 175,46 \$
Parent, Lise	Km du 31 mai au 30 juin 2011	63,00 \$
R & M Gentesse	Transport de la faucheuse - 1 heure	56,96 \$
Revenu Québec	Remises DAS - avril, mai et juin 2011	6 711,57 \$
Rona Drummondville	Remplacer fenêtre porte du cabanon terrain des loisirs	86,82 \$
Rona Drummondville	Matériel réparer banc loisirs, adoucisseur Parc Sanctuaire	72,53 \$
Usinage D.L. Inc.	Réparer tournette parc & grillage fenêtre cabanon	96,83 \$
Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:		16 222,67 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 4 JUILLET 2011:		39 921,62 \$

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 4 juillet 2011 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

34. Varia

(2011-07-150)

a) Échelles C.E. Thibault Inc. : Inspection et réparation d'échelles manuelles du Service incendie de Saint-Majorique

Attendu la résolution numéro 2011-06-098 autorisant l'inspection des échelles du Service incendie de Saint-Majorique;

Attendu que la municipalité a reçu la facture au montant de 241,52 \$ taxes incluses à cet effet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Bertrand Parenteau, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie Échelles C.E. Thibault Inc., de la facture numéro 12533, au montant de 241,52 \$, taxes incluses, pour l'inspection et la réparation des échelles manuelles du service incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

35. Correspondance

La correspondance est déposée à ce conseil. L'archivage s'effectue après une épuration selon la loi.

- Personne responsable : Compte-rendu de la journée pour la Fête Nationale de la St-Jean-Baptiste

36. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Réjean Rodier, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 20h45

- M. Gérard Fréchette donne le compte-rendu de la journée pour la Fête Nationale de la St-Jean-Baptiste
- Circulation abusive de véhicules lourds de la compagnie Excavation Mc BM Inc. sur le 5^{ième} Rang
- Coût d'entretien des routes –vs- redevance à recevoir de la compagnie
- Les résidants ne peuvent plus circuler à pied ou à bicyclette sur le 5^{ième} Rang et la route Chagnon à cause des véhicules lourds
- Encouragement des athlètes et l'organisation d'une rencontre
- Élections municipales 2011 – feuillet du maire - remboursement
- Explications d'une citoyenne sur l'embauche du directeur des élections

Fin de la période : 21h16

37. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau de lever l'assemblée à **21 heures et 16 minutes**.

Réjean Rodier
Maire

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Réjean Rodier, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière